



CONTRATS À TERME EN ENSEIGNEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard (CSLF) est actuellement à la recherche de candidat.e.s pouvant pourvoir les postes d'enseignement suivants :

École-sur-Mer

- **Poste 48** : Enseignant.e ressource (0.6) et IPLÉ (0.4) (contrat à terme à temps plein à pourvoir immédiatement jusqu'au 30 juin 2025)

École La-Belle-Cloche

- **Poste 28** : Enseignant.e d'Anglais 7-8, Anglais 10-11-12, Sciences 7, Sc. humaines 9 (contrat à terme à temps plein du 1^{er} février au 30 juin 2025)
- **Poste 49** : Enseignant.e titulaire de 2^e année (contrat à terme à temps plein du 2 janvier au 30 juin 2025)

Veillez envoyer **une lettre de présentation ainsi qu'un curriculum vitae**. Les candidatures seront reçues **jusqu'à 16 h 00, le 1^{er} octobre 2024** et elles doivent être envoyées à Madame Nathalie Malo, gestionnaire des ressources humaines, par courriel à emploi@edu.pe.ca

- Pour des renseignements supplémentaires concernant cette annonce, s'il vous plaît communiquer avec la CSLF au (902) 854-2975.
- Visitez notre site internet au www.edu.pe.ca/csrf
- La CSLF considérera les candidat.e.s ayant les qualités requises, les compétences et les aptitudes applicables au poste en question. La CSLF est un employeur souscrivant au principe de l'égalité à l'emploi.
- En plus des exigences stipulées par le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance concernant la formation initiale du personnel enseignant, la CSLF est à la recherche de candidat.e.s qui possèdent les compétences essentielles en enseignement (formations, planification, évaluation, différenciation pédagogique, gestion des comportements, connaissance de l'enseignement en milieu minoritaire) ainsi que les compétences interpersonnelles et aptitudes telles que la polyvalence, le respect des décisions prises, la capacité de travailler en équipe, le désir de vouloir s'améliorer, les aptitudes pour la communication et l'éthique de travail.
- Vous pouvez postuler à ces emplois seulement si : 1- Vous détenez un brevet d'enseignement de l'Î.-P.-É. ou vous y avez droit. 2- Vous êtes un citoyen canadien, un résident permanent ou vous êtes un résident temporaire du Canada; 3-Vous détenez un permis de travail canadien valide.

Nous remercions toutes les personnes qui se porteront candidates; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.